

Ardèche : tout savoir sur la nouvelle mosquée inaugurée vendredi à Tournon !

En Ardèche, dans l'arrondissement de Tournon-sur Rhône, sur les terres du sous-préfet Michel Crechet, mosquées et centres culturels islamistes intégristes poussent plus vite que les cèpes et bolets. Après la naissance annoncée d'un centre culturel musulman intégriste à Saint Alban d'Ay (lire [Ardèche : ce qui se cache derrière le centre d'éducation islamique de Saint-Alban-d'Ay](#)) déguisé en société d'éducation, le Consulat du Maroc à Lyon annonce, sur sa [page Facebook](#), l'inauguration d'une nouvelle mosquée à Tournon sur Rhône, le vendredi 24 octobre à partir de 10 h. Le royaume du Maroc semble bien être derrière cette implantation, ou la suivre de près.

Coïncidence ? Cette nouvelle inauguration de mosquée, en Ardèche, intervient dans une zone ayant perdu près de 6 000 emplois ces dernières années ([le groupe Aoste ferme son usine « Calixte » à Boffres en Ardèche](#)), dans une zone où certains fonctionnaires déroulent même le « tapis rouge » aux musulmans, en facilitant par exemple, dans l'affaire de Saint Alban d'Ay, les expulsions agricoles, sans que les élus des cantons concernés (les Pierre Giraud, etc) ou des communes concernés (les André Ferrand, Gérard Buche, etc) ne bougent « le petit doigt ». Cette nouvelle inauguration intervient dans un arrondissement où la principale ville (Annonay) affiche la particularité d'avoir 3 077 de ses habitants inscrits à l'agence Pôle Emploi sur une population totale de 16 780 habitants, car peu d'entreprises [innovent, créent des emplois et beaucoup disparaissent](#). Cette nouvelle inauguration de mosquée intervient dans une circonscription électorale tenue d'une main de fer par un des lieutenants de Martine Aubry, le député-maire PS d'Annonay Olivier Dussopt (dont la suppléante est conseillère municipale de Tournon).

Polémique : qui a financé l'achat du terrain et la construction de la mosquée ?

Sur sa [page Facebook](#), le consulat du Maroc à Lyon affirme que « l'association culturelle arabo-islamique de Tournon a dû acheter le terrain grâce aux dons des fidèles... ». Dont acte ! Mais, dans un reportage paru en page 5 du quotidien Le Dauphiné Libéré du lundi 20 octobre 2014, le journaliste Etienne Gentil écrit : « Le 9 février 2006, le conseil municipal Tournonais a voté la signature d'un bail emphytéotique, et par la suite, la vente du terrain à l'association arabo-islamique. Ce n'est que cet automne, soit 35 ans après la création de l'association, que le projet de mosquée voit le jour ». Qui dit la vérité ?

En effectuant un certain nombre de recherches, notamment du côté du tribunal administratif de Lyon, on découvre que le conseil municipal de Tournon-sur-Rhône avait voté une délibération en février 2006 au profit de « l'association culturelle arabo-musulmane de Tournon » et que les élus municipaux attribuaient à l'association arabo-islamique deux parcelles (242 et 243) d'une valeur de 75.000€.

Saisi par le citoyen Jean-Claude Durieux et par Maître Bonnefoy-Claudet, le tribunal administratif a estimé que la délibération municipale «contournait les règles légales et le principe selon lequel la République ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». Dans ses attendus, le tribunal administratif a relevé qu'il s'agissait d'une association culturelle qui se proposait d'édifier une importante mosquée. Ne pouvant pas faire cadeau du terrain, la municipalité de Tournon l'avait loué à bail emphytéotique moyennant un loyer symbolique d'un euro par an. C'est cette pratique qui a été censurée par le tribunal.

Le maire de Tournon n'a pas fait appel de cette décision concernant la mosquée Nour. Voilà qui éclaire sur les différentes interprétations circulant sur le financement de

l'édifice. Un édifice qui va servir de base, dès le 24 octobre 2014, à partir de 14 h 30, à une série de conférences placées sous le thème « Qu'est-ce que l'islam de France ? Musulmans de France et la Laïcité ». Elles seront animées par Rachid ID Yassine, qui se présente comme docteur de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) de Paris et enseignant au centre d'étude des religions de l'université de Saint Louis (UGB-Sénégal) et au département de sociologie de l'université de Perpignan.

Quel est le risque autour de la mosquée Nour de Tournon ?

L'inauguration de vendredi, dont la partie officielle est prévue à 11 h, permettra aux observateurs avisés (les policiers des anciens RG de Privas, dirigés par Charles Roure) de prendre la température autour de l'absence ou de la présence possible d'islamistes intégristes n'ayant rien à voir avec les adhérents de l'association arabo-islamiste de Tournon.

Le principal initiateur du projet de centre islamiste à Saint Alban d'Ay (Ardèche), Omar Erkat, demandeur d'asile, recherché par la police égyptienne, sera-t-il présent à cette journée ? Ou attendra-t-il le vendredi suivant pour venir faire du recrutement à la mosquée Nour de Tournon ?

Le Préfet de l'Ardèche Bernard Gonzalez (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20060928.OBS3970/un-sous-prefet-prend-la-fuite.html>) et le sous-préfet de Tournon Michel Crechet, qui facilitent l'implantation des musulmans et des islamistes intégristes dans le Nord Ardèche, cautionneront-ils ces implantations très contestées par une présence physique à l'inauguration de la mosquée Nour ?

D'autres islamistes intégristes seront-ils présents, en toute discrétion, pour évaluer le potentiel en terme de fréquentation, l'âge des musulmans présents, leurs motivations, pour lancer quelques amorces verbales ? Des

universitaires français, issus des universités de Perpignan et de Strasbourg feront-ils le déplacement ou ont-ils été invités ?

La question cruciale de vendredi aurait pu être posée, en son temps, par le camarade Staline : « L'islam en Ardèche, combien de divisions ? ». Les premiers articles, écrits par les journaux locaux, qui se veulent « religieusement corrects » et qui recueillent les annonces légales payantes auprès des villes et auprès de la sous-préfecture -donc qui sont dépendants financièrement- témoignent d'un certain embarras dans leur style et dans les explications confuses fournies à leurs lecteurs.

Une enquête de Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411



La nouvelle mosquée de Tournon-sur-Rhône, dans le Nord Ardèche, détonne au sein de l'habitat local et ne reflète pas l'Ardèche immortalisée par Jean Ferrat dans la chanson populaire « Que la montagne est belle ».

VÉNISSIEUX

20/02/90

La ville a fait appel de l'annulation du permis de construire de la mosquée

Comme annoncé il y a deux semaines, la mairie de Vénissieux a interjeté appel du jugement du tribunal administratif annulant le permis de construire déposé fin 2000 en vue de l'édification d'une mosquée à Pully. En charge de cette construction, la SCI de l'Avenue, créée par l'association turque Milli Goets qui porte le projet, a été contrainte de stopper les travaux débutés il y a deux ans. Elle a effectué la même démarche que la ville auprès de la cour administrative d'appel. Lors du conseil municipal de décembre dernier, Michèle Picard (PCF), maire de Vénissieux, avait évoqué la recherche d'une réponse technique aux arguments retenus par le tribunal suite au recours déposé par des membres d'une autre association turque (1). Laquelle est engagée dans une querelle de légitimité avec Milli



Depuis décembre dernier, le chantier est arrêté

sur des Frères Arnaude / photo M. B.

Goets. Henri Thivillier (PCF), adjoint au maire délégué à l'Urbanisme rappelle: « Toutes les assertions des requérants ont été rejetées à l'exception du défaut supposé d'affichage et du nombre de places de parking jugé insuffisant (65 places

pour un centre islamique ayant une capacité d'accueil de 1 000 personnes, soit). Nous contestons ces deux points. Sur le second, nous estimons bien sûr être en conformité avec la réglementation. En l'espèce, le permis de construire renvoie

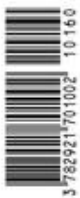
à un projet d'intérêt général. Or le mode de calcul du tribunal est « maximaliste », c'est celui qui est en vigueur au niveau des sapeurs-pompiers, il ne correspond pas à la réalité de la fréquentation future de la mosquée. Si les équipements existants devaient être soumis à une telle règle, il nous faudrait fermer nos gymnases, nos stades. »

La cour administrative d'appel ne devrait pas se prononcer avant plusieurs mois voire davantage...

H. B.

> NOTE

(1) L'association culturelle et culturelle turque de Lyon et de Rhône-Alpes est implantée au 7, de la rue Marcel-Fagnol, à quelques centaines de mètres de la rue des Frères-Arnaude où est érigée une partie de la future (?) mosquée



**NOTRE CAHIER
11 PAGES SPÉCIALES
[P. 37 À 47]**

Seniors
grand âge & retraite 2014



**TRIGANO VDL
[P. 7]**

**Vers un avenir
plus serein pour
les salariés**

**MEURTRE MARIE-JEANNE
[P. 3]**

**Anthony Draoui
fait appel de sa
condamnation**



le jTT

17, rue Thiers B.P. 53 - 67303 Tournon-sur-Rhône Cedex
Tél. 04 75 08 39 31 / Fax 04 75 08 50 71
jttredaction@lejtt.fr e-jtt.fr

Jeudi 16 octobre 2014 N°42 1 euro

COLLECTION *Personnalités* Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

FRANCE

Optic 2000 recommande les verres Essilor®

(Voir conditions de l'offre en magasin)

Optic 2000 TOURNON-SUR-RHÔNE LAMASTRE
29, Grande Rue Place Saignobos
Tél. 04 75 08 13 24 Tél. 04 75 06 44 45

INAUGURATION DE LA MOSQUÉE DE TOURNON

Huit ans d'attente



C'est l'aboutissement d'un projet de plus de 30 ans pour la communauté musulmane de Tournon qui voit enfin son rêve s'achever après bien des péripéties. [P. 6]

GUILHERAND GRANGES

[P. 18]

Entretien à bâtons rompus avec Mathieu Darnaud

Plébiscité à la mairie de Guilherand-Granges en mars dernier, élu sénateur il y a quelques jours, Mathieu Darnaud fait partie des jeunes politiques en pleine ascension. Il se livre longuement cette semaine dans nos colonnes sur sa vie d'élu, un discours sans langue de bois.



SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

[P. 11]

Le calendrier des travaux de la digue du Doux

PONT-DE-L'ISÈRE

[P. 22]

Comment sécuriser la traversée du village ?

N°07 Créateur-Fabricant
d'accessoires de mode et de décoration
vous invite à découvrir ses nouveautés
à Tournon - salle d'exposition de la Tourette
du 24 au 26 octobre

On ressent des explications confuses dans les journaux locaux, qui « survivent » grâce aux annonces légales payantes distribuées par la ville de Tournon, la sous-préfecture de

Tournon, la préfecture de Privas, et un certain nombre de municipalités....